

**ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)**

Personne Responsable du Marché représentant le pouvoir adjudicateur (PRM)

le Président de la communauté de Communes de la Thiérache d'Aumale par
délibération en date du / /

***Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des
Marchés Publics***

le Président de la communauté de communes de la Thiérache d'Aumale

Ordonnateur

le Président de la communauté de communes de la Thiérache d'Aumale

Comptable public assignataire

Le Percepteur de

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

Je soussigné,

Nom et prénom :		
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :		
Domicilié à :		
Tel. :		Fax :
Courriel :		
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)		
Au capital de :		
Ayant son siège à :		
Tel. :		Fax :
Courriel :		
N° d'identité d'établissement (SIRET) :		
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :		

Nous soussignés,

Cotraitant 1		
Nom et prénom :		
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :		
Domicilié à :		
Tel. :		Fax :
Courriel :		
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)		
Au capital de :		
Ayant son siège à :		
Tel. :		Fax :
Courriel :		
N° d'identité d'établissement (SIRET) :		
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :		

Cotraitant 2	
Nom et prénom :	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	<input type="text"/>
Tel. :	Fax :
Courriel :	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	<input type="text"/>
Ayant son siège à :	<input type="text"/>
Tel. :	Fax :
Courriel :	<input type="text"/>
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	<input type="text"/>
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	<input type="text"/>

Cotraitant 3	
Nom et prénom :	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	<input type="text"/>
Tel. :	Fax :
Courriel :	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	<input type="text"/>
Ayant son siège à :	<input type="text"/>
Tel. :	Fax :
Courriel :	<input type="text"/>
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	<input type="text"/>
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	<input type="text"/>

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) N° (CCTA PLUi-A21 du 15/12/08) et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés aux articles 44 et 45 du CMP ;
- m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP ainsi que les attestations visées à l'article 1-8.1 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.
L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.
- nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP ainsi que les attestations visées à l'article 1-8.1 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.
L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

ARTICLE 2. PRIX

2-1. Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 défini à l'article 3-3.2 du CCAP.
Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.
Le marché comporte une tranche ferme et 2 tranche(s) conditionnelle(s).
Les prestations ne sont pas réparties en lots.

Evaluation des prestations

Le montant de l'ensemble des prestations tel qu'il résulte du détail estimatif :

- Montant hors TVA :
 - TVA au taux de %, soit
 - TVA au taux de %, soit
 - TVA au taux de %, soit
 - Montant TVA incluse :
- Arrêté en lettres à

2-2. Montant sous-traité

2-2.1. Montant sous-traité désigné au marché

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, le(s) annexe(s) n° au présent acte d'engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par des sous-traitants, leurs noms et leurs conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que **i'envisage / nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors TVA
- Montant TVA incluse

Les déclarations et attestations (articles 114 1° du CMP) des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

2-2.2. Créance présentée en nantissement ou cession

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai / nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

ARTICLE 3. DELAI DE REALISATION

3-1. Période de préparation

Il n'est pas fixé de période de préparation.

3-2. Période d'exécution

- Le délai d'exécution est de 33 mois à compter de la date de la notification du marché

3-3. Délai(s) distinct(s)

Les prestations ou ensemble de prestations définis ci-après devront être exécutés dans les délais suivants :

Désignation	①	Délai
Élaboration du Projet de PLU et réalisation de la concertation	1	26 mois
Dossier d'Arrêt de Projet	2	3 mois
Dossier d'Enquête Publique	2	2 mois
Dossier d'approbation	2	2 mois
Diagnostic de l'Agenda 21 et définition des axes prioritaires	1	15 mois
Programme d'action partagé de l'agenda 21	2	11 mois

① Départ du délai : 1 : Acte prescrivant de commencer les prestations date de l'accusé de par le maître d'œuvre, de la notification du marché;

2 : Acte prescrivant de commencer les prestations du délai distinct date de réception par le maître d'œuvre de la validation par le maître d'ouvrage du document d'études le précédant dans l'ordre chronologique de déroulement de l'opération.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

Prestataire unique

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :			
à :			
au nom de :			
sous le numéro :			clé RIB :
code banque :		code guichet :	

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Groupement solidaire

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :

Les soussignés prestataires groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés solidaires.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Prestataire unique

Le prestataire désigné ci-devant :

- refuse** de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5-2 du CCAP.
- ne refuse pas** de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5-2 du CCAP.

Groupement

Les prestataires désignés ci-devant :

- refusent** de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5-2 du CCAP.
- ne refusent pas** de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5-2 du CCAP.

Fait en un seul original

à : _____ le : _____

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

La Pouvoir Adjudicateur

à : _____ le : _____

Le pouvoir adjudicateur certifie que le présent marché a été reçu par le représentant de l'Etat, au titre du contrôle de légalité, le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

Le **prestataire / mandataire du groupement** :

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le _____ par
le **prestataire / mandataire du groupement** destinataire.

Pour le pouvoir adjudicateur,

à : _____ le : _____ (date d'apposition de la signature ci-après)

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE PREMIER RANG

- ANNEXE N° ___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT
 DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

**Acceptation d'un sous-traitant
Agrément de ses conditions de paiement**

Marché	
N° du marché :	_____ (Ligne réservée à l'administration)
Objet :	PLU Intercommunal et Agenda 21 de la Thiérache d'Aumale
Tranche :	_____
Titulaire :	_____

Prestations sous-traitées	
Nature :	_____
Montant prévisionnel hors TVA des sommes à payer directement :	_____
Montant prévisionnel TVA incluse des sommes à payer directement :	_____

Sous-traitant	
Nom, raison ou dénomination sociale :	_____
Entreprise individuelle ou Forme juridique de la société :	_____
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	_____
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	_____
Adresse :	_____
(Tél.)	_____

Compte à créditer (joindre un RIB ou RIP) :	
– ouvert à l'organisme bancaire :	_____
– à :	_____
– au nom de :	_____
sous le n° :	_____ Clé RIB : _____
code banque :	_____ code guichet : _____

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance	
Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :	_____
Date d'établissement des prix :	_____
Modalités de variation des prix :	_____
Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :	_____

Pièces à remettre systématiquement

- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics. Par la signature de ce document, le sous-traitant reconnaît :
 - a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du **code pénal** : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1 ;
 - b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du **code général des impôts** ;
 - c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du **code du travail** ;
 - d) ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.620-1 du **code de commerce** ;
 - e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L.625-2 du **code de commerce**, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
 - f) ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L.620-1 du **code de commerce**, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
 - g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
 - h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.323-1 et, L.323-8-2 ou L.323-8-5, du **code du travail** concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

Pièce à remettre en cas de déclaration spéciale en cours de marché

- Le titulaire rend à la PRM l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. La PRM mentionnera le montant maximal de la créance qu'il pourra nantir ou céder.
 - L'exemplaire unique est remis à l'établissement de crédit et ne peut être restitué. Le titulaire produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.
- ATTENTION** : L'une des deux pièces doit être obligatoirement fournie avec la présente déclaration.

Autres renseignements

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 Code des Marchés Publics :

le Président de la Communauté de communes de la thiérache d'Aumale

Comptable assignataire des paiements :

Le Percepteur de []

Le titulaire

Le mandataire du groupement

A
Le

A
Le

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A _____ le _____

La personne responsable du marché

